

Procès-verbal  
Association du Lac Bernard  
Réunion du conseil d'administration 14 août 2023

Présents :

Kevin Radford, président  
Colleen Forer, vice-présidente  
Don McLean, trésorier  
Glynnis French, Secrétaire  
Wendy Carr  
Blair Patacairk  
Paul Saunders  
Jeff Stubbins  
Brad Sweeney

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 juillet

Chef de file : Kevin Radford

Proposition : Kevin Radford propose que le procès-verbal soit approuvé avec la correction.

Wendy Carr appuie la proposition. Le procès-verbal du 12 juillet est approuvé.

2. Rapport du trésorier

Chef de file : Don McLean

Mise à jour : Rien d'important à signaler sur les questions financières de l'Association depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

Don a été interrogé sur les résultats financiers de la régate et il a fourni une mise à jour suggérant que des revenus de près de 6 000 \$ ont été reçus. Un rapport ultérieur à la réunion indique que les recettes nettes (fonds générés moins fonds déboursés par le biais du flotteur) s'élevaient à environ 5 000 \$ avant la réception de toutes les dépenses finales associées à l'événement. - Le rapport financier complet sera préparé une fois que tous les reçus auront été reçus.

3. Environnement

Responsable : Paul Saunders

a) Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC)

Mise à jour : Paul a assisté à une réunion de la FQDLC. La réunion était surtout axée sur le processus, mais compte tenu de son mandat, il est suggéré que notre association devienne membre de cette organisation qui peut avoir un impact sur les actions du gouvernement du Québec en ce qui concerne les lacs de la province.

Proposition de Kevin Radford : que l'Association du Lac Bernard appuie l'achat d'une adhésion à la FQDLC au niveau d'entrée, soit 50 \$. Appuyée par Blair. Approbation unanime.

b) Myriophylle et niveaux d'eau

Mise à jour : La couverture de myriophylle dans le lac s'aggrave. Les lits s'étendent et alors que le myriophylle pousse normalement dans des eaux inférieures à 8-10 pieds, on le voit maintenant à des profondeurs de 12 pieds. La croissance du myriophylle est favorisée par la baisse du niveau de l'eau. La baisse du niveau de l'eau menace également l'entretien des conduites d'eau en hiver, car une profondeur de 2 pieds est nécessaire. Il a été noté que l'apport d'eau du lac Notre Dame est minime en raison des niveaux d'eau beaucoup plus bas dans le lac Notre Dame et des barrages de castors. De plus, le canal de sortie du lac a été dégagé par des particuliers, bien qu'il soit illégal d'altérer les cours d'eau sans permission (les règlements fédéraux et provinciaux s'appliquent).

Discussion : Plusieurs lignes d'action ont été discutées. La première étape qui, espérons-le, mènera à une amélioration est la communication.

Proposition : Kevin propose que le comité de l'environnement (avec l'aide de Jeff) soit autorisé à élaborer une communication soulignant l'importance de maintenir des niveaux d'eau plus élevés dans le lac pour atténuer le myriophylle et demandant aux personnes qui nettoient la décharge de cesser et de renoncer à cette activité. Cette communication devrait être diffusée par le biais de la liste de diffusion, de la page Facebook, etc. Appuyé par Blair. Approbation unanime du conseil d'administration.

c) Demande d'intervention au Clubhouse sur le sujet du myriophylle.

Mise à jour : Nancy Gilbert a demandé que l'association fasse une présentation sur la situation du myriophylle au Clubhouse.

Discussion : Les membres conviennent que le problème du myriophylle touche tout le monde sur le lac et qu'il est souhaitable d'organiser une réunion sur le sujet qui englobe tous les propriétaires de chalet et les membres. Par conséquent, il a été jugé approprié de décliner l'invitation à s'adresser spécifiquement au Clubhouse sur cette question, mais plutôt d'aviser le demandeur qu'une réunion générale se tiendrait à l'automne sur ce sujet. De plus, on estime que les autorités municipales compétentes de la Peche et de Low devraient être approchées au sujet du myriophylle et du niveau d'eau et devraient être invitées à la réunion.

Proposition : Paul propose que l'Association du lac organise une réunion d'information sur l'environnement au cours de la dernière semaine de septembre, ouverte à tous. Appuyée par Wendy. Approbation à l'unanimité.

4. Sécurité des bateaux:

Wendy indique qu'elle a reçu une demande d'un membre concernant l'absence de réflecteurs

ou de lumières sur les quais de baignade, ce qui constitue un danger pour les bateaux la nuit.

Discussion : Il a été noté qu'il y a des points de vue différents sur l'éclairage sur le lac, certains membres préconisant moins de lumières pour promouvoir un "ciel noir" pour un environnement plus naturel. Les réflecteurs pourraient cependant être une solution qui offre

une meilleure sécurité sans augmenter la pollution lumineuse. Le temps étant compté, cette question fera l'objet d'une discussion ultérieure.

## 5. Adhésion

Mise à jour : Wendy/Don

Le nombre d'adhérents est actuellement de 213. Il a été noté que les fonctions d'adhésion sont toujours en cours de transfert de Steve Kulba, mais il enverra un courriel aux anciens membres qui ne se sont pas encore inscrits pour 2023. Wendy indique que l'envoi par courrier d'un annuaire des membres suscite un grand intérêt. Elle travaille avec Steve pour trier ceux qui ont indiqué qu'ils ne voulaient pas que leur nom soit publié dans l'annuaire. Une fois cette étape franchie, l'annuaire sera distribué via le site web, si celui-ci est en ligne, ou par courrier électronique.

## 6. Site web

Mise à jour : Blair

Le site web est prêt à être mis en ligne et l'entrepreneur a migré tout le matériel de l'ancien site web vers le nouveau. Certains membres du Conseil n'ont pas encore passé du temps avec le contractant pour apprendre à publier et à éditer leur matériel. Les travaux en cours sont les suivants :

Colleen sur l'aspect et la convivialité

Don pour les activités du trésorier

Wendy pour les adhésions

Certains membres ont exprimé des difficultés à organiser des réunions. Kevin demande que tout le monde termine ces interactions avec l'entrepreneur d'ici la fin de la semaine.

## 7. La Régate

Mise à jour : Kevin/Jeff

Dans l'ensemble, la journée des régates a été un grand succès, avec de nombreux participants et bénévoles qui ont contribué à un grand événement de renforcement de la communauté. Jeff a envoyé un courriel pour remercier les plus de 40 bénévoles pour leur contribution exceptionnelle à l'événement. Fatima Hoekstra, qui a joué un rôle important dans la collecte de dons auprès des entreprises et dans l'obtention de prix pour les enfants participants, enverra une note de remerciement à chacune des entreprises participantes. Les gagnants de la tombola ont été contactés rapidement pour s'informer de leur succès et leurs noms ont été publiés et envoyés.

Leçons/suggestions d'amélioration :

a) des poubelles adéquates sont nécessaires

b) une remise serait très utile - le conseil d'administration discutera davantage de cette question et il a été noté que la structure doit être acceptable d'un point de vue esthétique pour les voisins.

## 8. Autres questions

- a) Jeff a demandé à Brad, Don et Colleen de fournir une copie de leur carte d'identité afin que le nouveau conseil d'administration puisse être enregistré.
- b) Kevin signale que les premières discussions avec Anish Branding ont commencé - d'autres informations seront communiquées lors d'une prochaine réunion.
- c) Kevin note que Jason Perrins a installé de la toile de jute aux Jelecs et qu'une facture sera soumise pour cela.

9. Proposition : Kevin propose une motion d'ajournement de la réunion, secondée par Don. Cette motion est approuvée par tous. La séance est levée à 21 h 15.

Prochaine réunion : 11 septembre 2023 de 19h30 à 21h00